

Les suppressions d'emplois à la DGFIP : quelles conséquences pour les agents ?

Depuis 2002, c'est plus de 30000 emplois équivalents temps plein (ETP) qui ont été perdus par la DGFIP. Une fois de plus, le ministère de l'économie et des Finances qualifié de « non prioritaire » verra ses emplois diminuer. En 2017, la DGFIP sera sinistrée de 1630 ETP.



Valérie, contrôleuse des Finances Publiques depuis 2009 en SIP en secteur d'assiette nous explique la situation dans son service et nous donne son avis sur les suppressions d'emplois à la DGFIP.

Les emplois baissent alors que la charge de travail ne diminue pas : les missions d'accueil et de conseil des contribuables ont même été élargies. Le passage progressif à des déclarations faites par internet n'est donc pas synonyme de moins de travail. Le saut sans transition vers le prélèvement à la source prévu en 2018 angoisse les agents alors que la chute des emplois continue en 2017.

Pouvez-vous nous dire en quoi consistait votre travail lorsque vous êtes entrée à la DGFIP ?

Je suis entrée à la DGI en 2002. J'ai été affectée en CDI en secteur d'assiette en tant qu'agent.

A l'époque je gérais environ 2000 foyers fiscaux au plan impôt sur le revenu et taxe d'habitation. Une partie de mon travail était également consacrée à du contrôle des dossiers. Il fallait en faire une centaine par an. Je ne faisais de l'accueil du public que pendant la campagne d'impôt sur

le revenu et le contrôleur faisait une permanence de réception du public les mardis et jeudis tout au long de l'année.

Et maintenant ?

Les agents ont à leur charge environ 5000 foyers fiscaux en termes de gestion de dossiers pour l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et la taxe foncière en plus. L'évaluation cadastrale prend énormément de temps, c'est une partie qui demande une grande technicité.

D'autre part, une grande partie de leur travail consiste en de l'accueil (physique, téléphonique et réponse aux méls). Ils doivent aussi effectuer le courrier en départ et le dépouillement à l'arrivée.

En fait, **la charge de travail n'a pas diminué**, je trouve même qu'elle a **augmenté**.

Il faut être polyvalent et spécialisé. Il faut tout savoir faire du courrier, au contrôle en passant par la réception et l'information du public et cela dans toutes les matières fiscales des particuliers.

Votre travail vous semblait-il intéressant lorsque vous êtes entrée à la DGFIP ?

Oui, c'était intéressant. Ce qui me plaisait c'était de pouvoir approfondir les dossiers, m'informer correctement sur l'actualité fiscale dans mon domaine de compétence : l'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation. On avait le temps de s'informer et vraiment se spécialiser dans notre travail.

Et aujourd'hui ?

La matière fiscale est toujours aussi dense mais le temps consacré à se documenter a largement diminué. Les agents n'ont plus le temps d'approfondir. Les domaines de compétence ayant été élargis, il est aujourd'hui difficile d'être spécialisé dans tout. En fait, on survole et on fait ce qu'on peut avec les moyens qu'on nous donne.

De ce fait, le métier est beaucoup moins intéressant et il ne me satisfait plus autant qu'avant.



Comment se passait vos formations lorsque vous êtes entrée à la DGFIP ?

J'allais en formation dans mon département, un formateur nous expliquait le thème sur un ou plusieurs jours et on pouvait poser des questions. On faisait des exercices d'application. Et même après les stages, il était possible de contacter les formateurs.

Et maintenant ?

Les formations classiques existent toujours mais elles sont souvent délocalisées dans un autre départements. Ce qui permet de regrouper les stagiaires et les formateurs qui sont de moins en moins nombreux.

Et la nouveauté maintenant c'est de nous proposer des e-formations à effectuer lorsqu'on le souhaite sur notre poste de travail ou dans une salle dédiée. On est face à notre écran et on fait défiler les écrans sans pouvoir poser de questions. Avec ce mode de formation, on oublie très vite ce que l'on a fait. Ce n'est pas adapté à nos réels besoins. Les échanges sont indispensables à la compréhension et me permettent de mémoriser.

Le passage à la déclaration en ligne a du vous faciliter le travail, qu'en pensez-vous ?

C'est un leurre de penser que tout devient simple avec internet. Des listes sont traitées après les dépôts internet pour la mise à jour de la taxe d'habitation, pour codifier des déclarations qui ne seraient intégrées sans manipulation du service.

D'autre part, les contribuables ne sont pas tous à l'aise avec l'informatique ou avec internet. **La déclaration en ligne nous demande énormément de pédagogie et du temps alors qu'on nous supprime des postes.**

Que pensez-vous du prélèvement à la source ?

Ce grand changement de législation m'inquiète beaucoup, il faudra tout réapprendre avec des formations au rabais et encore moins de personnel. Nous sommes fin 2016 et pour le moment, tout est encore très flou. Avec la suppression des emplois qui continue et la baisse des moyens financiers pour le fonctionnement des services, le prélèvement à la source me préoccupe, comment va t'on faire face aux questions des usagers? Je pense sincèrement qu'ils voudront des réponses et se rendront en masse dans les centres des finances publiques.

Les agents de la DGFIP ont vécu des années difficiles voire très difficiles avec les différentes réformes, fusions, restructurations successives.

A cela s'ajoute une baisse des moyens humains et financiers, la détérioration de leur conditions de vie au travail, la hausse de la charge de travail ...

L' allègement des charges par le recours à la dématérialisation et à l'usage des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication ne se démontre pas dans les services. Le sentiment des agents est totalement contraire aux discours des ministres.

Pour la CFTC Finances, il faut:

- **Stopper la spirale destructive des suppressions d'emploi.**
- **Redonner du sens au travail.**
- **Réinsuffler de la vie dans les services où trop souvent l'ambiance de travail s'est dégradé au fil des suppressions d'emploi.**

La CFTC Finances met l'humain au coeur de ses valeurs. Elle défend les agents et leurs missions face à la stigmatisation organisée par les gouvernements successifs, les politiques et les médias

